

DIRECTION DE L'ANIMATION
Projet Éducatif Local

COMPTE RENDU du
COMITE DE PILOTAGE du P.E.L. du 16 octobre 2009

ORDRE DU JOUR :

I – Présentation des actions à venir.

II- Présentation du bilan d'éducation environnementale.

III- Présentation des groupes de travail à mettre en œuvre en 2009/2010.

I – Présentation des actions à venir.

FORMATIONS	
<p>1 - Former les acteurs éducatifs des accueils de loisirs et APS à l'accueil des enfants en situation de handicap.</p> <p>2 - Former les acteurs éducatifs des accueils de loisirs et APS à la définition «développement durable».</p> <p>3 - Former les éducateurs sportifs à l'accueil d'enfants en situation de handicap</p>	<p>1 et 2 : Les agents municipaux suivront une formation courant de l'année 2010, aucune date n'est pour l'instant fixée.</p> <p>3 – Ces formations organisées grâce aux recettes de l'action «Handicap » et la subvention CEL débuteront courant novembre 2009 et s'étaleront jusqu'en juin 2010.</p>
INTER-CLASSE	
<p>1 - Animation sur le temps de l'inter-classe</p> <p>2 - Orchestre à l'école</p>	<p>1 - Tendre à respecter le rythme de vie des enfants. Afin d'éviter l'énerverment, proposer des activités ludiques et apaisantes. Favoriser la concentration des enfants pour les apprentissages de l'après-midi. Laisser aux enfants le libre-choix de leur participation. Permettre aux enfants de découvrir et de s'approprier de nouveaux jeux. Le bilan de cette action est très positif, un bilan intermédiaire sera à nouveau réalisé en début d'année 2010.</p> <p>2 – Objectifs : Initiation et apprentissage collectif de la musique pour les élèves des écoles primaires. Découverte d'un instrument de musique, initiation. Promotion d'une activité artistique auprès du plus grand nombre, par le biais de l'institution scolaire. Amélioration de la relation entre élèves grâce à une pratique collective. Les élèves apprennent à s'écouter, à travailler ensemble d'où un meilleur respect de l'autre et une amélioration de la discipline. Plaisir de jouer et de se produire en public. Les élèves développent une plus grande confiance en eux grâce à une activité valorisante et structurante, tant sur le plan individuel que du groupe.</p>

	<p>Cette action s'est déroulée de janvier 2009 à juin 2009. Des enseignants de l'école de musique et Mme Jacquin enseignante à l'école Beausoleil ont proposé à 10 élèves de CE1 d'illustrer, à travers la découverte et l'initiation d'instruments de musique, un conte musical écrit en classe avec un artiste. Les séances ont duré une demi-heure et ont eu lieu sur le temps périscolaire de 13h00 à 13h30.</p>
MUSIQUE ET HANDICAP	
Musicap	<p>Objectifs : Favoriser l'accès à la musique aux enfants en situation de handicap. Changer le regard des valides sur le handicap. Associer enfants valides et enfants en situation de handicap autour d'une pratique musicale.</p> <p>L'atelier d'éveil musical sera organisé en trois groupes : un groupe (éveil, expression corporelle, jeux vocaux) et 2 groupes (apprentissage musical par la voix et la percussion).</p>
SPORT ET HANDICAP	
Rencontres sportives.	<p>Le projet multisport de 2010 oriente plusieurs de ces rencontres sur l'expérimentation d'activités sportives mixtes : cécifoot, handibasket... Un projet d'échange se met en place à compter de décembre 2009, en partenariat avec l'IEM de la Buissonnière.</p>
LOISIRS ET ENVIRONNEMENT	
1 - Jardin gourmand	<p>1 - Continuité du projet sur 2010: jardin, poulailler, four à pain Ouverture du projet à des animations sur le thème du soleil et de l'eau. Développement des actions autour du jardin, des écosystèmes et de l'écocitoyenneté.</p>
2 - Cap loisirs - Printemps de l'environnement	<p>2 - Les deux événements «Cap loisirs» et Printemps de l'environnement ont été réunis et forment une nouvelle manifestation «Cap Loisirs – Printemps de l'environnement» qui a pour objectifs : Permettre aux enfants et aux jeunes d'établir le choix de l'activité qu'ils souhaitent pratiquer. Permettre aux enfants et aux jeunes de connaître les différentes associations du territoire et les activités qu'elles proposent. Permettre aux jeunes encadrants des clubs et associations diverses de s'impliquer dans une manifestation locale. Permettre aux jeunes encadrants de valoriser leur investissement bénévole. Permettre aux associations de mieux se connaître et de mieux se comprendre.</p> <p>La prochaine édition aura lieu le samedi 12 juin 2010</p>
ACCOMPAGNER PROJETS DES JEUNES	
1 - Scènes ouvertes.	<p>Se sont des temps où la scène est ouverte à tous ceux qui souhaitent se tester, se mettre en scène devant un public, partager leur production musicale sans distinction d'esthétique musicale, ni de niveau instrumental. Un projet d'accompagnement "du studio à la scène" sera proposé aux groupes amateurs de musiques amplifiées qui jouent au studio de répétition du JAM. Cet encadrement sera assuré par des musiciens professionnels. Il permettra de soutenir ces jeunes artistes avec une aide à la répétition, un apprentissage de la scène, la possibilité d'enregistrer en studio ou encore de jouer en première partie d'artistes de renom. Au-delà du plaisir que procure la</p>

<p>2 - Radio FMR</p> <p>3 - Accompagner les projets des jeunes</p>	<p>scène, cette première confrontation au public permettra d'obtenir les "retours" des proches, d'échanges avec les autres groupes et ainsi de mieux évaluer le chemin qu'il reste aux musiciens à parcourir. Trois dates seront fixées dans l'année.</p> <p>2 - Le projet radio a pour objectifs : Favoriser les capacités d'expression (orales et écrites). Favoriser l'ouverture sur l'environnement proche et lointain. S'initier aux sciences et techniques (appréhender les aspects techniques simples de l'utilisation du matériel). S'initier à la préparation et à l'animation d'émission en radio locale. Le projet radio aura lieu durant les vacances de printemps 2010.</p> <p>Le service jeunesse rencontre des jeunes mineurs porteurs de projets individuels ou collectifs. Accompagner ces derniers, c'est leur permettre d'acquérir des compétences sociales qui auront inévitablement une incidence dans le processus de leur insertion professionnelle. Nous souhaitons donc leur offrir différentes formes d'aides, selon leur situation et la nature de leurs projets, tout en leur proposant un accompagnement éducatif à la réalisation de leurs projets. Différents outils seront proposés à partir de janvier 2010.</p>
MUSIQUE	
<p>Fanfare expérience.</p>	<p>Ce projet a un double objectif : Rapprocher les structures JAM et AMEG pour une mise en cohérence des actions d'enseignement et d'accompagnement de la pratique musicale collective. De permettre la rencontre d'instrumentistes ayant des approches musicales et des niveaux différents. Le projet comporte 2 phases: <u>L'apprentissage collectif d'un répertoire et les représentations.</u></p>
PREVENTION	
<p>1 - Prévention risques auditifs.</p> <p>2 - Prévention internet</p>	<p>Découverte du son amplifié et de ses caractéristiques. Donner aux élèves une appréhension plus concrète de la gestion et de la production des musiques amplifiées (Rock, Pop, Techno, Jazz, variété...). Présentation des limites de l'appareil auditif et de ses différents traumatismes éventuels afin de permettre une gestion responsable des musiques amplifiées (dépistage, protection, non exposition...). Concert organisé avec l'association Murailles Junior et les 2 collèges de la ville de La Chapelle Sur Erdre, courant du mois d'avril 2010.</p> <p>Ce projet co-mené avec les collèges de la ville de La Chapelle sur Erdre vise à rendre les jeunes capables de naviguer sans risque en connaissant les avantages et les limites, de permettre aux familles d'accompagner les jeunes dans leur usage, de permettre aux familles de donner du crédit à leur intervention auprès de leurs enfants, de permettre aux familles de les rassurer sur leurs possibilités d'intervention. Cette action se déroulera en 2 temps : une action à destination des élèves et des enseignants organisée par les collèges et une action à destination des parents (liée à la question de l'autorité parentale), organisée par le service jeunesse. Ces actions se dérouleront entre février et avril 2010.</p>

3 - Prévention routière	Faire prendre conscience des dangers de la route. Inciter les jeunes à être en règle avec leurs deux roues. Mieux connaître les règles du code de la route. Connaître les gestes de 1ers secours. Différents projets : Stages aux premiers secours organisés par le service jeunesse. Semaine prévention routière organisée par le service jeunesse Semaines «prévention vélo» organisées par les collèges, la ville et l'association Place au vélo.
ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE	
Cycle de conférences	L'objectif de ce groupe de travail est d'apporter un soutien aux parents dans leur fonction parentale et de permettre aux parents de s'exprimer et favoriser les échanges entre parents et professionnels. Un cycle de conférence est à définir, et d'autres actions peuvent être envisagées.
INTER GENERATIONNEL	
Rencontres inter-générationnelles	Des rencontres sont organisées dans l'année avec les personnes âgées des maisons de retraite de la ville de La Chapelle Sur Erdre et les enfants de l'accueil de loisirs 6-11 ans. En 2010, un livre de recettes en lien avec le fil conducteur des rencontres : «la cuisine des mots et des saveurs» étayé d'anecdotes des enfants et des personnes âgées sera réalisé.
RYTHMES SCOLAIRES	
Réflexion sur l'aménagement de la semaine scolaire	Suite à la suppression de l'école le samedi matin, un groupe de travail constitué de parents, d'enseignants, d'élus, de techniciens de la ville et responsables associatifs s'est constitué afin de réfléchir à une autre organisation du rythme scolaire. De nombreuses rencontres ont eu lieu : conférences, échanges avec des chrono-biologistes, rencontre d'autres territoires.....ce qui a pu constituer une base commune de réflexion. Plusieurs scénarios peuvent être envisagés et des temps d'échanges seront organisés avec les différents partenaires afin de recueillir l'avis du plus grand nombre.
COMMUNICATION	
Blog	Un outil de communication est en place depuis janvier 2009. L'objectif de l'année 2010 sera de développer cet outil pour qu'il puisse être plus facilement utilisable par l'ensemble des partenaires.

II – Bilan des actions d'éducation environnementale, année scolaire 2008-2009 intervention de Mme Céline Mérand :

Voici les différents thèmes abordés dans les classes des écoles chapelaines :

Projet Qualité de l'air et réchauffement climatique, projet recyclage, mare de l'Hopitau (deuxième année), 100 mini-jardins, mobilité et qualité de l'air, énergie, évolution du paysage, consommation responsable, zone humides de l'Evardière (deuxième année), mobilité et énergie.

Des semaines thématiques ont également été organisées :

Ces semaines sont le plus souvent prétexte à valoriser les réalisations des écoles ou à mobiliser ces dernières sur un thème proposé par la collectivité.

Journée de la Mobilité dans le centre ville : le vendredi 19 septembre 2008

Un atelier d'une demi-heure avec l'association « Place au vélo » dont l'objectif était de savoir réparer son Vélo.

Le stand était agrémenté d'expositions «Osez le vélo, simplifiez vous la ville»+ «7 bonnes raisons de pédaler» , «Bien préparer sa monture», «Pédalez, c'est la santé !», «Plus de vélo = moins de pollution, mon vélo s'appelle reviens !».

Un atelier d'une demi-heure a été animé par Ecopôle autour d'un jeu : un parcours ludique et pédagogique sur les différents modes de transport.

Opération «Moi aussi j'agis»le samedi 18 octobre 2008

Dans le cadre du Festival Art et Nature, la commune de la Chapelle sur Erdre en partenariat avec La LPO et l'association Solidarité emploi a mis en place un chantier de débroussaillage sur le site d'un ancien abreuvoir qui est situé dans le bois de l'Hopitau. Cet abreuvoir par la suite sera destiné à une utilisation pédagogique pour les classes de la Chapelle sur Erdre et du quartier.

Organisation d'un mini colloque : le vendredi 13 mars 2009

Dans le cadre du Festival Solid'Air organisé par la municipalité tous les deux ans, Ecopôle coordonne l'organisation d'une journée citoyenne (accueil des classes et valorisation des projets mis en œuvre tout au long de l'année).

Organisation et tenue d'un stand le samedi 14 mars et le dimanche 15 mars 2009

Ce stand avait pour objectif principal de faire connaître aux chapelains :

- l'association Ecopôle
- son réseau d'associations
- le projet «100 jardins aux naturels à Nantes» : son programme d'actions, les journées de formation...

«les 100 petits jardins naturels des Floralies » à la Chapelle sur Erdre

100 classes participantes, 65 écoles primaires publiques et privées, pas loin de 3000 élèves ont participé au projet. Le but général de cette opération était la réalisation par les élèves de cycle 2 et 3, et leurs enseignants, de jardins miniatures (1 m2), naturels, respectant l'environnement, préservant notre santé et favorisant la biodiversité.

III – Présentation des groupes de travail à venir :

– Rallye cap loisirs – printemps de l'environnement :

Manifestation qui aura lieu le 12 juin 2010 et qui a pour objectif de permettre aux enfants et aux jeunes (6 à 15 ans) de découvrir (par la pratique) le tissu associatif local (voir page 2).

– Accompagnement à la parentalité :

L'objectif de ce groupe de travail est d'apporter un soutien aux parents dans leur fonction parentale, de

permettre aux parents de s'exprimer et favoriser les échanges entre parents et professionnels. Un cycle de conférence est à définir, et d'autres actions peuvent être envisagées. Mme Pignatel Laurence, Mme Piau Monique sont inscrites sur ce groupe de travail.

– **Stages sportifs et/ou culturels durant les vacances scolaires :**

Les jeunes âgés de 10 à 13 ans ne se retrouvent pas dans la proposition de loisirs que nous mettons en place, notamment les filles. Ces jeunes se sentent trop âgés pour aller à l'accueil de loisirs 6-11 ans et trop jeunes pour participer aux activités 12-18 ans. L'objectif de ce groupe de travail est de trouver une réponse adaptée aux besoins des jeunes âgés de 10 à 14 ans. M. Pierre Meston, Mme Pignatel Laurence, Mme Piau Monique sont inscrits sur ce groupe de travail.

– **Tour du monde de Jamel Balhi :**

Jamel Balhi fait le tour du monde en course à pied. L'idée des membres de ce groupe de travail serait de ne pourquoi pas faire venir cette personne à La Chapelle Sur Erdre et voir comment se servir de la richesse de ces rencontres. Mme Chevalier Claudine, Mme Alessandrini Christine et l'association « Artistes Voyageurs » sont inscrites à ce groupe de travail.

Un échéancier de rencontres vous sera proposé très prochainement. Les personnes n'ayant pu s'inscrire sur un des groupes de travail peuvent le faire à tout moment auprès de la coordinatrice du PEL : christelle.bouchet@lachapellesurerdre.fr

DIRECTION DE L'ANIMATION
Projet Éducatif Local

GRUPE DE TRAVAIL «AMENAGER SEMAINE SCOLAIRE »
COMPTE RENDU de la réunion du 16 octobre 2009

Pour mémoire : Depuis mars 2009, un groupe de travail composé de parents, enseignants, responsables associatifs, élus, techniciens de la ville réfléchit à la problématique « *Penser les rythmes scolaires en tenant compte des rythmes des enfants et des adolescents* ».

A ce stade de la réflexion, et pour mener à bien la concertation, il convenait que les élues rencontrent Mme Payet, Inspectrice de circonscription, pour connaître les échéances fixées par l'Education Nationale. Voici les réponses apportées par Mme Payet :

- la commission départementale se réunira le 2 mars 2010 et Monsieur l'Inspecteur d'académie suivra l'avis rendu par ladite commission,
- les 2èmes conseils d'école étant fixés après la commission départementale, il convient d'organiser des conseils d'école extraordinaires en Janvier 2010 pour permettre à chaque école de se positionner sur un éventuel changement de l'aménagement du temps scolaire,
- à titre expérimental, il pourrait être envisagé qu'un seul groupe scolaire modifie l'aménagement de son temps (passage aux 9 1/2 journées),
- toute proposition d'aménagement qui ne serait pas en conformité avec le décret (rappel ci-dessous) serait rejetée (ex. école le samedi matin, diminution des vacances d'été, retour aux 26 heures d'enseignement, etc.)

Rappel du Décret n° 2008-463 du 15.05.2008 - Circulaire n° 2008-082 du 05.06.2008 :

- *La durée hebdomadaire de la scolarité est fixée à 24 h 00 organisées à raison de 6 heures maximum par jour*
- *Les élèves en difficultés peuvent bénéficier, en outre, de deux heures d'aide personnalisée qui s'ajoutent aux 24 h00 d'enseignement.*
- *Aucune heure d'enseignement ne peut être organisée le samedi.*
- *La durée de la semaine scolaire ne peut être supérieure à plus de neuf demi-journées.*
- *Dans le cadre de cette organisation du temps scolaire, l'amplitude d'ouverture des écoles doit permettre d'organiser l'enseignement obligatoire et l'aide personnalisée.*
- *Sur proposition du conseil d'école transmis par l'IEN et après avis de la commune, l'inspecteur d'académie-DSDEN peut modifier la répartition des 24 heures d'enseignement obligatoire dans la semaine, en les répartissant sur neuf demi-journées du lundi au vendredi.*

Ces modifications ne peuvent avoir pour effet de modifier ni le nombre de périodes de travail et de vacances des classes, ni l'équilibre de leur alternance, ou encore de réduire la durée effective totale des périodes scolaires. Elles ne peuvent non plus conduire à réduire ou augmenter sur l'année scolaire le nombre total d'heures d'enseignement obligatoire.

5 scénarios, en plus de la situation actuelle, sont présentés :

↳ Situation actuelle :

ACTUEL	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	
Lundi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S			S S S S S S S S S S	S S S S S S S S S S	A A A A A A A A	A A A A A A A A		
Mardi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S			S S S S S S S S S S	S S S S S S S S S S	A A A A A A A A	A A A A A A A A		
Mercredi			L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	
Jeudi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S			S S S S S S S S S S	S S S S S S S S S S	A A A A A A A A	A A A A A A A A		
Vendredi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S			S S S S S S S S S S	S S S S S S S S S S	A A A A A A A A	A A A A A A A A		

Accueils Périscolaires = 13 ou 14 heures / Accueils de loisirs = 10h30 / Inter –classe = 6 ou 6 h40
Scolaire = 24 heures + 2 heures d'aide individualisée

Constats : Fatigue des enfants, problèmes d'attention. Problèmes de rythmes (les enfants ont du mal le lundi et le jeudi à se remettre au travail). Accentuation des difficultés pour les enfants les plus fragilisés.

A - Mise en place de l'école le mercredi matin avec fin des enseignements à 12h00 + élargissement de la pause méridienne de 45 minutes.

Mercredi matin + élargissement pause méridienne	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00
Lundi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S			S S S S S S S S S S	S S S S S S S S S S	A A A A A A A A	A A A A A A A A	
Mardi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S			S S S S S S S S S S	S S S S S S S S S S	A A A A A A A A	A A A A A A A A	
Mercredi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L
Jeudi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S			S S S S S S S S S S	S S S S S S S S S S	A A A A A A A A	A A A A A A A A	
Vendredi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S			S S S S S S S S S S	S S S S S S S S S S	A A A A A A A A	A A A A A A A A	

Accueils Périscolaires = 14h30 ou 15h30 / Accueils de loisirs = 6h30 / Inter –classe = 9 ou 9h40
Scolaire = 24h00 + 2 heures d'aide personnalisée

Constats : La mise en place de l'école le mercredi matin correspond davantage aux besoins de régularité des enfants.
Ce cas de figure pose la question du contenu proposé en terme d'animation sur le temps de l'inter-classe.

Rappel des conclusions des recherches des chronobiologistes :

« Réorganisation des temps pédagogiques : Chez les enfants du cours préparatoire, les plages de temps qui ont une forte probabilité de se caractériser par une vigilance élevée et donc une attention sélective, une réceptivité et une disponibilité optimales, se situent entre 9 H 00 et 11 H 00 et entre 14 H 30 et 16 H 00, ou un peu plus, selon les individus et selon les jours. Dans les cours moyens, c'est entre 9 H 00 et 11 H 30 et entre 14 H 00 et 16 H 00. »

B - Mise en place de l'école le mercredi matin avec fin des enseignements à 11h00 + élargissement de la pause méridienne de 30 minutes.

La fin des enseignements à 11h00 le mercredi tient compte des conditions préconisées par Nantes Métropole dans le cadre de la mise en place de transports scolaires le mercredi matin.

Mercredi matin + élargissement pause méridienne	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00																				
Lundi	A	A	A	A	A	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A		
Mardi	A	A	A	A	A	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	
Mercredi	A	A	A	A	A	S	S	S	S	S	S	S	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	
Jeudi	A	A	A	A	A	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Vendredi	A	A	A	A	A	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A

Accueils Périscolaires = 14h30 ou 15h30 / Accueils de loisirs = 7h30 / Inter -classe = 8 ou 8h40
Scolaire = 24h00 + 2 heures d'aide personnalisée

Constats : Arrêter l'école le mercredi matin à 11h00 (= faire lever les enfants pour 2 heures d'enseignement) ne présente aucun intérêt d'un point de vue chronobiologique.
Les enseignants ne pourraient profiter de la période favorable à l'attention des enfants (pic de vigilance) pour les enseignements.

C - Mise en place de l'école le mercredi matin avec fin des enseignements à 12h00 + élargissement pause méridienne de 0h15 + étalement des heures d'enseignement sur 26 heures

Mercredi matin + élargissement pause méridienne	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00																				
Lundi	A	A	A	A	A	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	A	A	A	A	A	A	A	A	
Mardi	A	A	A	A	A	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	A	A	A	A	A	A	A	A	A	
Mercredi	A	A	A	A	A	S	S	S	S	S	S	S	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	
Jeudi	A	A	A	A	A	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Vendredi	A	A	A	A	A	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A

Accueils Périscolaires = 14 H 30 ou 15 H 30 / Accueils de loisirs = 6 H 30
Inter – classe = 7 H 00 ou 7 H 40
Scolaire = 26 H 00 (aide personnalisée intégrée)

Constats : Situation adaptée aux rythmes des enfants et des jeunes mais ne rentre pas dans le cadre imposée par le décret.

**D - Mise en place de l'école le mercredi matin avec fin des enseignements à 12h00
+ fin des enseignements 45 minutes plus tôt le soir**

Mercredi matin + élargissement pause méridienne	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00
Lundi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	A A A A A A A A	A A A A A A A A	
Mardi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	A A A A A A A A	A A A A A A A A	
Mercredi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	
Jeudi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	A A A A A A A A	A A A A A A A A	
Vendredi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	A A A A A A A A	A A A A A A A A	

Accueils Périscolaires = 17h30 ou 18h30 / Accueils de loisirs = 6h30 / Inter - classe = 6h00 ou 6h40
Scolaire = 24h00 + 2h00 d'aide personnalisée.

Constats : Scénario inadapté au rythme préconisé l'après-midi (pic de vigilance).
Problème de transport pour les enfants qui ne resteraient pas à l'APS
Allongement de l'APS et donc du coût de ce service pour les familles

**E - Mise en place de l'école le mercredi matin
+ de 2 1/2 après-midi « allégés »**

Mercredi matin + élargissement pause méridienne	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00
Lundi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	T T T T T T T T	T T T T T T T T	A A A A A A A A	
Mardi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	T T T T T T T T	T T T T T T T T	A A A A A A A A	
Mercredi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	L L L L L L L L	
Jeudi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	T T T T T T T T	T T T T T T T T	A A A A A A A A	
Vendredi		A A A A A A	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	S S S S S S S S	T T T T T T T T	T T T T T T T T	A A A A A A A A	

Temps libéré à définir : 2 x 1.5 heures
Accueils Périscolaires = 14h30 ou 15h30 / Accueils de loisirs = 6h30 / Inter - classe = 6h00 ou 6h40
Scolaire = 24h00 + 2h00 d'aide personnalisée.

Constats : Après-midi : manque de régularité → rythme perturbé
Le pic de vigilance n'est pas mis à profit pour les enseignements
Problème de transport et coût de l'accueil sur ces 2 1/2 journées.

Cette proposition de scénarios sera diffusée et débattue avec l'ensemble des partenaires afin d'en étudier la faisabilité, voire de les affiner et/ou d'explorer des pistes qui auraient pu être omises.

Une consultation, organisée telle une enquête publique au cours des mois de Novembre et Décembre, permettra à tout un chacun de s'informer, s'exprimer, donner son avis sur la nécessité ou non de faire évoluer l'aménagement du temps scolaire à La Chapelle sur Erdre.

CALENDRIER

NOVEMBRE 2009 :

Accompagnement à la réflexion :

« La qualité de l'ajustement entre les aménagements et les rythmes de l'enfant intervient de manière incontournable dans la réussite éducative. C'est pourquoi de nombreux acteurs sont mobilisés dans cette réflexion et dans le choix des mesures et des améliorations à apporter. La proposition de nouveaux aménagements des temps de vie de l'enfant nécessite pour les enseignants, les responsables associatifs, culturels et sportifs, les parents, les décideurs institutionnels de disposer de connaissances et de repères pour accompagner leurs choix. »

C'est dans cette perspective que **l'équipe de recherche de l'Université François Rabelais de Tours**, propose d'apporter son concours à la réflexion engagée sur la Ville de La Chapelle sur Erdre concernant les rythmes scolaires et les rythmes des enfants. La volonté du projet entrepris étant d'**« impulser une réflexion collective et fédératrice autour de la semaine scolaire afin d'inventer une organisation plus respectueuse du rythme de l'enfant en concertation avec l'ensemble des membres de la communauté éducative et les associations »**¹

Temps de rencontre et d'échanges entre l'équipe de recherche et :

- deux groupes scolaires (12 novembre)
- les agents municipaux puis deux autres groupes scolaires (13 novembre)
- parents et responsables associatifs (13 novembre en soirée)
- groupe scolaire école privée (14 novembre)

Mme Gosselin, directrice d'une école publique à ARRAS où la semaine à 4.5 jours a été mise en place à la rentrée 2008, sera également présente.

NOVEMBRE – DECEMBRE 2009 : Enquête publique

A l'initiative du groupe de travail, ou de tout membre le composant, des temps d'échanges seront organisés sous des formes à définir (suggestions déjà émises : exposition, petits déjeuners, caravane itinérante...). Les propositions sont à adresser à : christelle.bouchet@lachapellesurerdre.fr.

Afin d'organiser la suite de ces échanges une réunion est prévue :

➔ le vendredi 06 novembre de 17h30 à 19h00
salle Balavoine (Rue de la Rivière).

JANVIER 2010 :

Restitution des résultats de l'enquête
Avis des Conseils d'école extraordinaires

MARS 2010 :

Commission départementale
Décision de Monsieur l'Inspecteur d'académie

¹ Note technique « Nouveaux rythmes scolaires et rythme des enfants » du 14/10/2008 Service Pilote : PEL/Vie scolaire de la ville de La Chapelle sur Erdre

Suite à cette présentation, un échange de remarques s'engage :

- Certaines personnes regrettent que le scénario qui aurait consisté à raccourcir la période de vacances scolaires ne soit pas proposé. Les élues précisent que Madame l'Inspectrice de circonscription a été très claire à ce sujet : toute demande d'aménagement qui ne rentrerait pas dans le cadre législatif sera rejetée.
- A la question « Pourquoi le scénario D (fin des enseignements 45 minutes plus tôt le soir) n'est pas adaptée et pourquoi le coût des 45 minutes sur l'inter-classe n'est pas identique au coût de l'accueil périscolaire de fin d'après-midi », il est rappelé que :
 - ✓ le pic de vigilance de l'après-midi se situe autour de 16 H 00. De l'avis des chronobiologistes, ce scénario n'est pas adapté.
 - ✓ le coût de prise en charge (par la ville) du temps inter-classe ou d'un temps périscolaire (avant ou après la classe) n'est pas identique car les normes d'encadrement ne sont pas les mêmes.

Pour information, la suppression de l'accueil de loisirs le mercredi matin (8h00 à 12h00) permettrait seulement de compenser le surcoût engendré par la mise en place de l'accueil périscolaire le mercredi matin.

- Des responsables associatifs expriment leur inquiétude quant à la mise en place d'un temps scolaire obligatoire le mercredi matin car des activités de loisirs existent aujourd'hui sur ce créneau horaire.

Il est rappelé que l'objectif de ce groupe de travail est bien de réfléchir à des alternatives visant à améliorer les rythmes et donc le mieux-être des enfants et des jeunes. D'autres associations, rappellent qu'en 2008, elles ont su s'adapter au changement imposé par la loi « Darcos », qu'elles sauront le faire de nouveau si nécessaire. Est également évoquée la « surconsommation » d'activités à laquelle nombre d'enfants chapelains sont confrontés.

Il est convenu que chacun réfléchisse aux scénarios présentés et aux modalités de concertation. Toutes les propositions pourront être transmises par mail à la coordonnatrice :

christelle.bouchet@lachapellesurerdre.fr

Ont participé à cette soirée :

Enseignant-e-s :

Mme Véronique Crespo, enseignante école La Lande de Mazaire,
Mme Anne-Marie Dalloux, enseignante école St Michel,
Mme Marie Fedrigo, enseignante école St Michel,
Mme Judikaëlle Jacquin, Enseignante école Beausoleil,
Mme Marie-Christine Olivier, Professeur des écoles R. Doisneau élémentaire,
Mme Dominique Ventura, enseignante école R. Doisneau Élémentaire.

Responsables associatifs :

Mme Christelle Boissière, Secrétaire Top Forme
Mme Claudine Chevalier, Présidente FSE Collège de La Coutancière,
Mme Nicole Clouet, Confédération Syndicale des Familles,
Mme Gaëlle Hébert, Présidente Top Forme
Mme Céline Mérand, Animatrice Ecopole,

*M. Pierre Meston, Erdre Basket Club,
Mme Christine Nozay, Confédération Syndicale de Familles,*

Parents d'élèves :

*Mme Annick Bariteau, Commission parents,
Mme Béatrice Bastian, Représentante parents d'élèves FCPE,
M. Hervé Beaulande, Président Amicale Laïque de Beausoleil,
Mme Elise Bertrand, Représentante parents d'élèves FCPE,
Mme Lydie Boileau, Commission parents,
Mme Véronique Buisson, Parent d'élèves,
Mme Francine Fonteneau, FCPE,
M. David Furcy, Parent d'élèves,
M. Yanick Lorée, Parent d'élèves,
Mme Monique Piau, FCPE parent d'élèves Mazaire, Amicale Laïque Mazaire,
Mme Laurence Pignatel, FCPE Parent d'élèves Mazaire,
M. Frédéric Templé, Parent d'élèves FCPE,*

Elu-e-s :

*M. Yves Le Leuch, 1er Adjoint en charge de l'agenda 21, de l'action culturelle et du personnel
Mme Isabelle Verdon, Adjointe au Développement Educatif Local,
M. Daniel Garnier, Adjoint aux sports,
Mme Nathalie Leblanc, Adjointe à la vie scolaire,
Mme Laurence Deborde, Adjointe à l'environnement,
M. Claude Lefort, Adjoint à la démocratie participative, à la vie associative et à la logistique
Mme Isabelle Calanville, Conseillère Municipale subdéléguée à la jeunesse,
Mme Céline Eriaud, Conseillère municipale,
Mme Dominique Leberre, Conseillère Municipale, Association Un Copain comme les Autres,
Mme Christine Alessandrini, Conseillère Municipale,*

Partenaires institutionnel-le-s :

*Mme Françoise Grégoire, conseillère pédagogique Education Nationale.
Mme Catherine Tuchais, Conseillère pédagogique Direction Régionale et Départementale de la jeunesse
et des Sports,*

Technicien-ne-s de la ville :

*M. Franch Hugo, Directeur de l'animation.
M. Claude Jacquet, Responsable du service jeunesse.
M. Philippe Nogue, Responsable service des sports
M. Michel Pinard, Directeur de Capellia et de l'action culturelle.
M. Olivier Marchand, Coordonnateur accueils périscolaires et inter-classe.
Mme Christelle Bouchet, Coordinatrice PEL*

Etaient excusé-e-s :

Monsieur le Maire

Enseignants - Principaux des collèges :

*Mme Cormerais, Principale du collège de La Coutancière
M. Mathieu, Principal adjoint du collège de La Coutancière
M. Rougier, directeur école Beausoleil élémentaire.*

Partenaires institutionnel-le-s :

M.Divet, Chef de projet Jeunesse & Education populaire au Conseil Général
M. François Daniel, Conseiller pédagogique éducation nationale

Parents d'élèves :

Mme Kristel Tharault

Responsables associatifs :

Mme Hélène Bocher, Comité de jumelage avec la Pologne
Mme Christiane Nival, Artistes voyageurs
M. Corentin Nozay, Comité de jumelage Pologne
M. Alain Rocaboy, Vice Président Top Forme,

Technicien-ne-s de la ville :

M. Philippe Charteau, responsable de la Police municipale,
Mme Sylvie Demangeat Leconte, responsable du service action scolaire
M. Emmanuel Dion, Mission énergie, développement durable,
Mme Maryvonne Garçon, responsable du service petite enfance,
M. Rémy Orhon, Responsable service environnement,

Autre partenaire :

M. Clément Lefort